

## Conseil Municipal du 24 juin 2025

### Extrait du registre des délibérations

D 2-2/2025

Exercice 2024

—  
Compte  
Administratif 2024

#### Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 23

Absents : 1

Excusés-représentés : 9

Votants : 32

Le Maire, soussignée,  
certifie que la liste des  
délibérations a été  
affichée dans les délais  
légaux.



L'an deux mil vingt-cinq le vingt-quatre du mois de juin à 19h04, le Conseil Municipal, convoqué le 18 juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

#### Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, Mme HENNEBELLE, Mme DUVAUX, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, M. RENOUF, Mme LAURENT, Mme ATTINAULT, M. DUSAUTOIS.

#### Absents ayant donné procuration :

M. EURIN ayant donné procuration à Mme LAHOUSTE

Mme DURIEUX ayant donné procuration à M. LOGIER

M. LESIEUX ayant donné procuration à M. MERCIER

M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à M. Pascal THIBAUT

M. LEBLANC ayant donné procuration à M. HUYLEBROECK

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à Mme FARINEAUX

M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL

M. GARCIA ayant donné procuration à Mme BRILLOT

Mme BERTHELOT ayant donné procuration à Mme ATTINAULT

#### Excusé sans pouvoir :

M. PARSY

Madame Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

#### Rapport de la Présidente :

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment son article L1612-12 et L 2121-14,

Vu la délibération D 2-1/2025 du Conseil Municipal du 24 juin 2025 approuvant le compte de gestion 2024,

Considérant l'élection de Madame Pascale LAHOUSTE en qualité de Présidente en charge de la présentation du Compte Administratif,

Considérant la présentation selon la note brève et synthétique du CA 2024 jointe,

Considérant que Madame le Maire s'est retirée pour le vote du compte administratif,

**Le Conseil Municipal,**  
Après en avoir délibéré,  
**A la Majorité absolue ;**

*Contre : M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, Mme BRILLOT, M. RENOUF, Mme ATTINAULT*

*Abstention : M. DUSAUTOIS*

*Ne participe pas au vote : Mme le Maire*

- Approuve le compte administratif 2024 dont le résultat s'établit comme suit :

• **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- Résultat de clôture 2023 :	+ 1 050 684,34 €
- Recettes nettes 2024 :	1 911 814,02 €
- Dépenses nettes 2024 :	2 412 473,23 €
<b>Résultat de l'exercice 2024 :</b>	<b>- 500 659,21 €</b>
<b>Résultat de clôture 2024 :</b>	<b>550 025,13 €</b>
- Restes à réaliser recettes :	394 985,06 €
- Restes à réaliser dépenses :	946 601,79 €
Solde des restes à réaliser :	- 551 616,73 €
<b>Résultat de clôture 2024 avec les restes à réaliser</b>	<b>- 1 591,60 €</b>

• **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Résultat de clôture 2023 :	4 666 046,66 €
- Part affectée à l'investissement 2024 :	897 452,48 €
- Recettes nettes 2024 :	16 634 322,33 €
- Dépenses nettes 2024 :	15 112 232,71 €
<b>Résultat de l'exercice 2024 :</b>	<b>1 522 089,62 €</b>
<b>Résultat de clôture 2024 :</b>	<b>5 290 683,80 €</b>

La section d'investissement fait apparaître un résultat de clôture de 550 029,13 € et un résultat cumulé, en incluant les restes à réaliser, de - 1 591,60€.

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent au niveau de l'exécution de l'année 2024 de 1 522 089,62€ et un excédent de clôture de 5 290 683,80 €.

- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document concernant cette délibération.
- Dit que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,

Joséphine FARINEAUX